



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie



CONCOURS DE RECRUTEMENT

L'Université Senghor, Opérateur direct des Sommets des Chefs d'État et de Gouvernement ayant le français en partage, lance le concours de recrutement de la XIIIème Promotion (2011-2013) au programme du Master en Développement dans neuf spécialités, pour la rentrée 2011 : Master de haut niveau, reconnu internationalement, en particulier par le CAMES. Master dont les enseignements sont assurés par des professeurs spécialistes provenant des grandes universités européennes, canadiennes et africaines et des institutions internationales.

DÉPARTEMENT ADMINISTRATION-GESTION

- [1] Spécialité : Management de Projets
- [2] Spécialité : Gouvernance et Management Public

DÉPARTEMENT CULTURE

- [5] Spécialité : Gestion du Patrimoine Culturel
- [6] Spécialité : Gestion des Industries Culturelles
- [7] Spécialité : Communication et Médias

DÉPARTEMENT SANTÉ

- [3] Spécialité : Santé Internationale
- [4] Spécialité : Politiques Nutritionnelles

DÉPARTEMENT ENVIRONNEMENT

- [8] Spécialité : Gestion de l'Environnement
- [9] Spécialité : Gestion des Aires Protégées

MODALITÉS PRATIQUES

L'Université Senghor offrira aux candidats définitivement admis à l'issue du concours de recrutement, 120 bourses couvrant les frais de scolarité, de vie et de stage. Les candidats boursiers de l'Université Senghor auront seulement à s'acquitter d'un droit d'inscription de 500 €.

Par ailleurs, l'Université Senghor inscrira des candidats admissibles supplémentaires n'ayant pas été classés pour l'obtention d'une bourse mais qui sont en mesure d'assumer les droits d'inscription ainsi que leurs frais de vie à Alexandrie (2000 € pour l'année académique 2011-2012); les frais de scolarité étant offerts. Ces étudiants devront en outre, assurer la totalité de leurs frais de stage.

Les frais de voyage aller-retour du pays d'origine à Alexandrie sont à la charge de tout candidat admis.

CONDITIONS D'ADMISSION AU PROGRAMME DU MASTER EN DÉVELOPPEMENT

- Être âgé de moins de 36 ans, le 1^{er} septembre 2011;
- Être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent et faire état d'une expérience professionnelle pertinente d'un an au minimum;
- Réussir les trois étapes du concours d'entrée au Master en Développement, à savoir :
 1. Examen du dossier de candidature rempli **obligatoirement** en ligne sur le site de l'Université Senghor : www.usenghor-francophonie.org
 2. Épreuve écrite organisée dans le pays de résidence du candidat retenu sur dossier.
 3. Entretien avec un représentant de l'Université Senghor. Le candidat admissible, après l'épreuve écrite, est convoqué à une entrevue qui pourra le cas échéant, être réalisée par visioconférence.

L'appel à candidatures sera clos le jeudi 24 février 2011 à 24h00 GMT.

Seules les candidatures enregistrées en ligne seront étudiées. Chaque personne ayant régulièrement complété un dossier de candidature en ligne recevra par courriel un identifiant et un mot de passe qui lui permettront d'actualiser son dossier, jusqu'à la date de clôture de l'appel.

Les étudiants ayant réussi l'examen écrit devront fournir les pièces suivantes pour être admis à l'entretien oral

1. Copie légalisée des diplômes mentionnés;
2. Relevé des notes du diplôme universitaire (original ou copie légalisée);
3. Certificat de travail établi par le ou les employeur(s) justifiant des expériences professionnelles;
4. Pour les fonctionnaires, autorisation de l'employeur à concourir;
5. Lettre (s) de recommandation avec les coordonnées du signataire (qualité, coordonnées complètes).

Pour tout renseignement, contacter : concoursderecrutement@usenghor-francophonie.org



Université Senghor

Université internationale de langue française
au service du développement africain

Opérateur direct de la Francophonie



CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES ÉTAPES DU CONCOURS DE RECRUTEMENT

PROMOTION 2011-2013

15 décembre 2010	Diffusion de l'appel à candidatures
Jeudi 24 février 2011 24h00 GMT	Clôture des candidatures
Jeudi 10 mars 2011	Établissement de la liste des candidats autorisés à poursuivre le concours. Pour chaque pays, il est établi une liste des ressortissants nationaux, ce qui permettra leur convocation, pour l'examen écrit, par les Services de Coopération et d'Action Culturelle.
Lundi 14 mars 2011	Envoi par courrier express, des dossiers d'examen aux centres d'examen des pays concernés.
Jeudi 24 mars 2011	Examen écrit. Retour par courrier express prépayé par l'Université Senghor, des copies d'examen.
Lundi 18 avril 2011	Établissement des listes des candidats admis à passer l'entretien oral. Ces listes sont envoyées à chaque poste concerné pour convocation des ressortissants nationaux à la date indiquée sur le calendrier de déplacement des professeurs chargés du recrutement.
Mardi 26 avril 2011	Début des entretiens oraux par visioconférence.
Lundi 23 mai 2011	Début des entretiens oraux sur place.
Lundi 20 juin 2011	Établissement des listes des candidats définitivement admis. Ces listes sont envoyées aux postes concernés pour information des ressortissants nationaux.